OPEN de TENNIS de TABLE du HAVRE 2027

Règlement

Article 1 :

L'ATT le Havre organise, le samedi 24 avril 2027 et le dimanche 25 avril 2027, l'Open du Havre, qui se déroulera au gymnase Descartes (près d'Auchan – 29 rue Arquis – 76620 Le Havre).

La salle sera ouverte à partir de 08h00 le samedi et 07h30 le dimanche.

Article 2 (organisation et homologation):

Ce tournoi est ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés « compétition » à la FFTT (sauf poussins et poussines).

Il comprend 13 tableaux + 1 tableau « loisir » (pour les licenciés « loisirs », hors homologation).

Le tournoi est homologué en tournoi National B par la FFTT sous le N° XXX/2027-B.

Le juge arbitre du tournoi sera M Marc DUPUY (JA3), assisté de M Alain LEMONNIER (JA3). Toutes ses décisions seront sans appel

En cas de litiges ou réclamations, les règles de la FFTT seront appliquées.

Les tirages au sort auront lieu le samedi 24 Avril 2027 à 08h45 et le dimanche 25 Avril 2027 à 08h15, au gymnase Descartes, 29 rue Arquis, 76620 Le HAVRE.

Article 3 :

Jour	Tableaux		Fin du pointage	Horaires	Tarifs	Vainqueur	Finaliste	½ finaliste
Samedi 24 Avril 2027	**A**	<700	08h45	**09h00**	8 €	35	20	10
	B	<1000	10h45	**11h00**	8 €	45	30	15
	C	<1300	09h45	**10h00**	8 €	60	40	20
	D	<1600	11h45	**12h00**	8 €	80	50	25
	E	<1900	12h45	**13h00**	8 €	100	65	45
	F	<N°700	13h45	**14h00**	**9 €**	200	100	50
	G	Loisirs	14h15	**14h30**	8 €	30	20	10
Dimanche 25 Avril 2027	**H**	<800	08h15	**08h30**	8 €	40	25	10
	I	<1200	10h15	**10h30**	8 €	50	35	15
	J	<1500	09h15	**09h30**	8 €	70	45	20
	K	<1800	11h15	**11h30**	8 €	90	55	35
	L	<N°400	12h15	**12h30**	**9 €**	250	150	70
	M	Féminines	10h15	**10h30**	8 €	100	55	40
	N	**OPEN**	14h15	14h30	**10 €**	450	250	100

Les tableaux se dérouleront en poules de 3 joueurs(ses) avec 2 qualifiés, suivi d'un tableau à élimination directe.

Le nombre de joueurs est limité à 72 joueurs maximum par tableau.

14 tableaux sont proposés avec une dotation totale de 3500€.

Le tableau « loisir » est exclusivement réservé aux licenciés « loisirs »

Tous les joueurs et joueuses ne peuvent s'engager que sur 2 tableaux maximum (en cas d'élimination sur un tableau, un joueur pourra s'engager dans un autre tableau, non commencé, si le nombre maximal d'inscrits n'est pas atteint).

Les « féminines » peuvent, le dimanche, s'engager sur 2 tableaux + le tableau « Féminin ».

Le club organisateur, en accord avec le juge-arbitre du tournoi se réserve le droit d'annuler un tableau si le nombre de participants est inférieur à 8.

Article 4 :

Les engagements se feront principalement sur « HelloAsso ». Il sera toutefois possible de régler par chèque, par courrier.

Le fait de s'engager à ce tournoi implique que tous les joueurs(ses) respectent ce présent règlement ainsi que les règles de sécurité du lieu des épreuves.

Le club organisateur ne sera en aucun cas responsable des vols, pertes ou accidents pouvant survenir dans les salles au cours de ce tournoi.

Dans tout cas de détérioration, les frais de réparation seront supportés par celui ou celle qui en serait l'auteur.

Article 5 :

Les parties se joueront sur 30 tables.

Une tenue sportive règlementaire sera exigée dans les aires de jeu (shorts et chemisettes blancs interdits).

Les balles plastiques blanches, agrées par la FFTT, seront fournies par le club organisateur.

Chaque partie se déroulera au meilleur des 5 manches.

Tout joueur(se) devra se faire « pointer » à son arrivée à la salle.

Tout joueur non présent 15 minutes avant le début de son tableau ou ne répondant pas présent 5 minutes après l'appel de son nom, sera éliminé.

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée d'un joueur, la Commission Sportive Fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements Administratifs sur la première partie non jouée et le joueur perdra les points de classement qu'il aurait dû perdre s'il avait disputé et perdu cette partie.

Article 6 :

Le tournoi ne sera pas interrompu : buvette et sandwiches seront à la disposition des joueurs.

Les récompenses seront remises à la fin des tableaux concernés si possible.